Nations Unies S/PV.4916



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

4916e séance

Jeudi 26 février 2004, 10 heures
New York

Président :	M. Wang Guangya	(Chine)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Sardenberg
	Chili	M. Acuña
	Espagne	Mme Menéndez
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Duclos
	Pakistan	M. Khalid
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. King

Ordre du jour

La situation en Géorgie

04-25096 (F)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Géorgie

Le Président (*parle en chinois*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de la Géorgie une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

M. Mikhail Saakashvili, Président de la Géorgie, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en chinois*) **:** Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue au Président de la Géorgie.

Expression de sympathie à l'occasion de la disparition du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Le Président (*parle en chinois*) **:** Je voudrais, pour commencer la séance, exprimer au nom du Conseil de sécurité ma très grande tristesse face à la disparition tragique de S. E. M. Boris Trajkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Le Conseil transmet ses condoléances à sa famille, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé du Président de la Géorgie, S. E. M. Mikhail Saakashvili.

J'invite à présent le Président de la Géorgie, S. E. M. Mikhail Saakashvili, à faire sa déclaration.

Le Président Saashkavili (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que les autres membres du Conseil de sécurité, de m'avoir invité aujourd'hui et de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant le Conseil.

Ce n'est pas la première fois que je me trouve dans le bâtiment de l'ONU. En fait, le Secrétaire général a parfois été mon professeur lors de séminaires sur le maintien de la paix tenus à l'Université de Columbia, ici à New York, et nous avions des débats animés avec lui à l'époque, car il n'était pas encore Secrétaire général mais un Secrétaire général adjoint plein d'avenir. J'ai fait un stage ici, au Siège de l'ONU, lorsque j'étais étudiant, et cela m'a beaucoup plu. Et je suis même parmi 200 stagiaires pris en photo avec le Secrétaire général, M. Kofi Annan, et c'est une photo que je chérirai toujours.

En fait, j'ai même, une fois, pris la parole au Conseil de sécurité, mais c'était en un autre lieu et en d'autres temps. Lorsque j'étais étudiant en troisième année à l'Université d'État de Kiev, je dirigeais la délégation soviétique à « L'ONU mise en scène » à La Haye. J'y étais parce que j'avais remporté la compétition pour savoir qui, parmi les étudiants soviétiques, connaissait le mieux le système des Nations Unies. C'était en 1989. J'avais été nommé Ambassadeur de la France au Conseil de sécurité. J'étais donc à La Haye, et le premier jour, j'ai attaqué avec véhémence la position de la délégation soviétique, et j'en ai ressenti alors une grande joie. Le lendemain, j'ai trouvé le moyen d'opposer mon veto à la proposition de la délégation des États-Unis. Je n'avais aucunement l'intention de dépeindre la France comme un membre agressif et insensible du Conseil, mais certains m'ont dit à l'époque, nous étions alors en 1989, que je m'étais comporté et exprimé comme un vrai Français. C'était donc un grand honneur.

Alors cette deuxième fois que je suis ici, je suis beaucoup plus sage et positif. Et je suis content d'être ici en tant que Président de mon pays, la Géorgie, ce que je suis effectivement.

Avant de passer à la teneur de mon discours, je voudrais d'abord dire à quel point la disparition du Président de la Macédoine m'a attristé. Je sais ce que ressent la population de ce pays, et je vous remercie pour ce que vous avez dit, Monsieur le Président, et au nom de mon pays, je tiens également à présenter mes sincères condoléances au peuple de la Macédoine qui

souffre tellement depuis quelques années mais qui, j'en suis convaincu, connaîtra un grand avenir. Et feu le Président avait posé les bases de cet avenir.

C'est pour moi une occasion très spéciale, l'occasion de discuter certains des problèmes les plus urgents, les plus importants et les plus critiques auxquels mon pays fait face. Il me paraît évident qu'il y a beaucoup de travail à faire si nous voulons oeuvrer en faveur d'une paix et d'une stabilité durable dans mon pays et dans ma région du monde, une région qui souffre depuis trop longtemps des effets de la pauvreté, des conflits séparatistes et de toutes sortes de drames.

La Géorgie est un petit pays situé dans une région géographique d'une très grande importance, complexe et riche; complexe de par sa longue et fière histoire, et riche de par sa diversité ethnique et de son patrimoine culturel unique.

En ma qualité de Président de la Géorgie, je crois que nous tous ici, à l'ONU, avons l'obligation morale d'oeuvrer en faveur de la paix et de la sécurité chaque fois qu'elles sont menacées.

C'est malheureusement encore le cas aujourd'hui de la Géorgie qui continue de subir les conséquences de la guerre civile qui a fait des centaines de milliers de sans-logis, qui a divisé des familles et détruit l'avenir d'une génération.

En tant que dirigeant démocratiquement élu de mon pays, il est de ma responsabilité et de mon devoir de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour tenter de panser ces blessures et de bâtir un avenir meilleur, plus prometteur, plus pacifique et plus stable pour tous les citoyens de la Géorgie.

Comme tous ceux qui sont ici aujourd'hui le savent, les citoyens de la Géorgie ont fait l'histoire en novembre. Par des méthodes pacifiques et non-violentes, ils ont défendu les principes de la liberté et de la démocratie. La nation géorgienne a fait quelque chose de vraiment remarquable pendant notre « révolution des roses ». Elle a montré au monde entier qu'elle osait croire en un avenir meilleur. Elle a montré au monde entier que la Géorgie est une nation profondément et pleinement attachée aux valeurs de la démocratie libérale.

La révolution des roses n'a pas été le résultat d'années de pénuries énergétiques, de corruption sans fin ou de déclin économique. Elle n'a pas été due à une colère portant sur les salaires ou le retard dans le versement des retraites. Elle ne s'est pas faite parce que le peuple est descendu dans la rue pour me soutenir personnellement. Notre révolution des roses s'est faite parce que le Gouvernement précédent avait essayé de priver nos citoyens de leur droit ultime le plus précieux, le droit de choisir librement leur gouvernement et leur avenir, le droit de vivre dans une société pacifique et stable. Je suis fier des valeurs qui unissent notre peuple, des valeurs qui définissent bien l'identité nationale de la Géorgie, une identité nationale ancrée dans les principes-mêmes qui ont mené à la création de cette institution.

Au nom de notre nouveau gouvernement, je voudrais, une fois de plus, déclarer notre attachement inébranlable au règlement pacifique du conflit en Abkhazie (Géorgie). Je tiens à remercier le Groupe des Amis du Secrétaire général et les forces sur le terrain qui servent dans la Mission des Nations Unies en Géorgie (MONUG) de leur dévouement, de tout leur travail et de leur engagement en faveur de la paix. Je tiens en particulier à remercier Heidi Tagliavini de ses efforts inlassables.

L'évolution positive de certains aspects du processus de paix sont encourageants, et je voudrais en mettre quelques-uns en exergue. Nous nous félicitons de l'évolution du processus de Genève et attachons une grande importance à son résultat. L'équipe spéciale mise en place dans ce cadre pourrait constituer un excellent mécanisme pour l'ensemble du processus de paix. Les espérances sont très élevées, et aucun effort ne devrait être ménagé pour empêcher que le processus de Genève se transforme en un club de discussion. Certains éléments spécifiques sont particulièrement importants pour promouvoir la paix. En particulier, le déploiement d'une unité de police civile dans la région de Gali est une mesure réellement positive qui devrait être pleinement mise en oeuvre. Nous estimons que cette nouvelle démarche est un outil indispensable pour le retour des personnes déplacées et des réfugiés.

Je me suis rendu à Moscou il y a deux semaines, et j'ai eu un entretien de plus quatre heures avec M. Poutine. C'était une rencontre très constructive et positive. Je me suis rendu à Moscou pour tendre la main dans la paix et l'amitié et cette main tendue a été acceptée. Pour la première fois, depuis que la Géorgie a retrouvé son indépendance en 1991, j'ai eu le sentiment qu'une porte s'ouvrait vers l'instauration de relations véritablement positives.

À mon sens, M. Poutine est un dirigeant fort, avisé, pragmatique et engagé. Pour la première fois, nous avons été en mesure de dépasser la rhétorique du passé pleine de fiel et de définir un ensemble d'intérêts communs. Ce fait nouveau a fait naître une lueur d'espoir. En même temps, je ne me fais aucune illusion; je sais que notre relation ne se transformera pas du jour au lendemain. Des défis réels se dressent sur la voie vers l'instauration de liens positifs à long terme.

Pour faire face et résoudre les difficultés qui divisent nos nations – des difficultés qui ont engendré la méfiance et la mésentente – M. Poutine devra faire preuve d'une volonté politique nouvelle et imprimer un élan nouveau au règlement du conflit et à l'instauration d'une paix durable, et il a d'ailleurs manifesté le désir ardent d'aller dans ce sens. Je suis prêt également à aller de l'avant; toutefois, nous devrons faire preuve d'un dynamisme nouveau et d'une nouvelle détermination, pour parvenir à une paix durable.

Concrètement, cela signifiera la fin de la politique russe qui consiste à octroyer la citoyenneté à la population des régions de conflit. Cela signifiera soit la fin du régime d'exemption de visas actuellement en place en Abkhazie et dans l'ex-Ossétie du Sud soit l'adoption d'un régime semblable pour chaque habitant et citoyen de la Géorgie conjointement avec le Gouvernement central géorgien et les autorités géorgiennes - pas de façon unilatérale avec les autorités locales non reconnues. Cela signifiera mettre un terme à l'acquisition illégale de biens sur le territoire abkhaze. Chaque transaction et chaque acquisition doivent être dûment enregistrées par l'autorité centrale géorgienne en vertu de la législation géorgienne, sans quoi elles n'auront pas force de loi.

Aujourd'hui, j'invite tous les membres du Conseil de sécurité à oeuvrer ensemble pour contrecarrer ces politiques préjudiciables qui réduisent les chances de paix et de sécurité durables.

Je voudrais saisir cette occasion pour présenter au Conseil de sécurité notre vision pour réaliser des progrès dans le processus de paix sous l'égide de l'ONU. Nous soutenons que la définition du statut politique de l'Abkhazie, tel qu'elle figure dans le document Boden, est la clef du règlement du conflit.

Toutefois, je voudrais saisir cette occasion pour inviter le peuple abkhaze à dépasser l'affrontement et à saisir la chance sans précédent offerte à présent par les faits nouveaux et changements intervenus récemment en Géorgie. Cette conjoncture propice nous donne la possibilité de construire ensemble un avenir nouveau commun.

Nous parlons d'un lieu déshérité, un lieu où la population d'avant-guerre était au moins 10 fois plus nombreuse et 20 fois plus riche que maintenant. Nous parlons d'une situation où le simple fait d'être de souche géorgienne signifie votre mort si vous entrez sur le territoire. Cette situation ne saurait être tolérée, quelles que soient les considérations diplomatiques, par ce noble organe. Les membres du Conseil savent parfaitement bien qu'il s'agit d'un exemple classique de nettoyage ethnique et d'une situation aux antipodes de tout principe d'humanité.

De ce point de vue, et pour revenir à la vision qui est mienne, je signale que non seulement les Géorgiens souffrent mais également les Abkhazes de souche, les Russes de souche, les Ukrainiens de souche, les Estoniens de souche, les Grecs de souche et les Juifs de souche, qui tous ont vécu là-bas avant la guerre et dont certains continuent d'y demeurer.

Ainsi nous faut-il trouver des solutions qui mèneront à un avenir qui repose sur les garanties les plus fermes de sécurité, sur les droits de l'homme et sur la promesse de vivre dans une société libre et ouverte.

Pour encourager ce processus et lui donner un sens véritable, je suis prêt à garantir le degré le plus élevé possible d'autonomie à l'Abkhazie au sein de l'État géorgien et je suis déterminé à consacrer et à affecter des ressources considérables au développement de l'économie abkhaze. Toutefois, le potentiel économique de l'Abkhazie ne pourra être pleinement exploité que lorsque les personnes déplacées de toutes origines ethniques seront autorisées à retourner au pays.

C'est dans ce sens que le processus politique doit être poursuivi et qu'il doit fournir un cadre institutionnel pour faciliter le retour des personnes déplacées dans le pays, la réconciliation et la stabilité durable. Nous sommes prêts à envisager toutes les combinaisons relationnelles. Une large autonomie, bien entendu, un État géorgien uni, des éléments d'une relation fédérale entre le centre et les dépendances du pays devraient tous s'inscrire dans le cadre d'un règlement négocié prévoyant, tout d'abord l'intégrité

territoriale de la Géorgie et, ensuite, des garanties fermes en matière de droits de l'homme.

Je me présente devant vous aujourd'hui en tant que Président d'une nation qui vient de mener à terme une révolution non violente, porteuse de changements positifs considérables. Nous avons réalisé ce changement sans le moindre soubresaut de violence et sans heurts fratricides. Le résultat que nous avons obtenu est le signe manifeste de la capacité et de la détermination de la Géorgie de provoquer des changements spectaculaires, difficiles et très positifs sous la bannière de l'unité nationale. Cette tournure des événements me donne l'espoir et la certitude que nous pourrons établir une nouvelle relation fondée sur la confiance et la coopération de tous.

J'effectue actuellement une tournée mondiale. J'ai eu un très bon entretien avec le Président Poutine, un tête-à-tête excellent avec le Président Bush à Washington, et une rencontre très satisfaisante avec le Chancelier Schröder. J'attends avec intérêt de me rendre en France et de rencontrer le Président Chirac. La France a beaucoup fait pour la Géorgie toutes ces années, en particulier, en coopération avec d'autres amis du Secrétaire général s'agissant du conflit.

Nous avons pris note de la coopération régionale, mais c'est essentiellement nos problèmes internes qu'il nous faut régler, et nous comptons aussi sur les membres du Conseil et d'autres amis pour ce faire. Le monde entier a regardé sur CNN le déroulement de notre « révolution des roses » pacifique, et cette expression a été trouvée en même temps par l'une des chaînes de télévision géorgiennes indépendantes et par CNN. Je suis certain que les Abkhazes y étaient très attentifs.

Si la révolution est porteuse d'un message, c'est celui-ci : la nouvelle direction à Tbilissi offre un nouvel ensemble de valeurs et de principes. Le nouveau Gouvernement a fait la preuve d'une volonté politique ferme en réprimant les forces qui estiment que le règlement du conflit passe par la violence ou en recourant à des moyens illégitimes contre le peuple. À la différence du Gouvernement précédent, qui était faible ou tolérait parfois le recours à la violence ou les actes criminels, nous avons prouvé de façon ferme et résolue que cette voie ne menait nulle part. C'est une voie sans issue.

Il est temps pour les dirigeants de facto en Abkhazie d'adopter une démarche analogue pour promouvoir la paix et de reconnaître que la voie qu'ils ont choisie est contre-productive et ne conduira qu'à d'autres impasses.

Comme je l'ai dit précédemment, une chance sans précédent se présente aujourd'hui à la Géorgie, une conjoncture propice qui confère crédibilité et avenir à la promotion de la paix. Si le Conseil de sécurité veut vraiment instaurer une paix durable en Abkhazie et trouver une solution véritable, nous devons redoubler d'efforts.

Un processus a également été lancé à Sochi par le Président Poutine, dans le cadre du processus de Genève, et nous estimons qu'il fait partie du processus de Genève. Ce processus doit également progresser.

Nous devons travailler encore davantage aujourd'hui pour que ceux qui ont souffert puissent reconstruire leur avenir. Personne ne sous-estime la complexité et la difficulté de ce défi. En même temps, le conflit n'a que trop duré. Nous sommes depuis trop longtemps assis autour d'une table, à nous lancer des accusations et à proférer des menaces, plutôt que de procéder à un échange d'idées et de propositions qui conduiraient à une solution durable.

Pour toutes les forces qui sont incapables ou qui ne sont pas disposées à prendre cet engagement, le Conseil de sécurité doit établir une politique claire et ferme à l'appui de la paix et de la réconciliation et rejeter la violence et toute nouvelle division. Le Conseil de sécurité doit dire clairement que ceux qui ne sont pas du côté de la paix auront des comptes à rendre, que des sanctions seront imposées, que les visas ne seront pas émis et que la Cour pénale internationale jugera ceux qui commettent des actes criminels, quelle que soit leur origine ethnique.

Je suis fier d'être au Conseil aujourd'hui pour dire aux membres que le nouveau Gouvernement à Tbilissi, que je dirige avec mon équipe, est prêt à prendre ses responsabilités et à faire preuve du dynamisme et de la volonté politique nécessaires.

À mon investiture en janvier, devant des visiteurs du monde entier venus à Tbilissi, y compris le Secrétaire d'État Colin Powell, le Ministre des affaires étrangères Igor Ivanov et des représentants de la présidence de l'Union européenne, j'ai promis de vouer ma présidence au rétablissement pacifique de l'intégrité territoriale complète de la Géorgie.

J'ai également fait la promesse et pris l'engagement au premier jour de ma présidence de garantir les droits et les libertés de tous les citoyens de la Géorgie et de célébrer la riche mosaïque que représente la composition multiethnique de la Géorgie. J'estime que notre diversité est en fait notre atout le plus important et le plus précieux. Je tiens cet engagement et cette promesse aujourd'hui – et je vous demande de vous joindre tous à moi – avec une énergie, un dévouement, une détermination et un sens de l'engagement renouvelés : la Géorgie deviendra une fois encore une nation prospère, stable et pleinement unifiée.

Notre contribution à la paix et à la stabilité dans le monde sera d'être forts, d'être adéquats, d'avoir une société libre et transparente, qui respecte les droits de l'homme, la primauté du droit et les droits de chaque individu. Je suis confiant que nous parviendrons à édifier cette société, car nous avons tranquillement accompli des miracles au fil des années, surtout l'an dernier, qui a été la plus grande fierté pour moi personnellement, et pour toute la génération actuelle de Géorgiens. Nous voulons prolonger ce moment de fierté de notre histoire et transformer la Géorgie en un membre plus solide et, bien sûr, responsable de la communauté internationale. Nous avons besoin de l'aide du Conseil pour ce faire. Je remercie le Conseil de son appui et de sa coopération.

Le Président *(parle en chinois)* : Je remercie le Président de la Géorgie de l'importante allocution qu'il vient de prononcer. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer, au nom du Conseil de sécurité, toute notre reconnaissance au Président de la Géorgie, qui a pris le temps de venir informer le Conseil.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 45.